

**PRÉSENCES**

Ginette Côté, présidente  
Nathalie Castilloux, PDGA  
Jean-Pierre Porlier  
Benoit Méthot  
Serge Lévesque  
Charline Nolet  
Solange Turgeon, vice-présidente  
David Bédard Méthot  
Johanne Beaudoin  
Diane Ouellet

**PAR TEAMS**

Guylaine Malaison  
Michaël Lavigne  
Roger Dubé

**ABSENCES**

Josée Francoeur  
Clermont Martel  
Manon Asselin, PDG et secrétaire

**Invités** : Membres de l'équipe de direction

**1. Ouverture de la séance publique régulière et vérification du quorum**

La présidente souhaite la bienvenue aux personnes présentes et explique le déroulement de la séance. Elle constate le quorum et ouvre la séance publique à 16 h 30.

**2. Adoption de l'ordre du jour et inscription aux affaires nouvelles**

La présidente fait la lecture de l'ordre du jour.

**Résolution 2024-09-139**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** l'ordre du jour de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 18 septembre 2024 en retirant le point 6 et en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

**Adopté à l'unanimité.**

**3. Adoption des procès-verbaux****3.1. Séance spéciale à huis clos du 12 juin 2024****Résolution 2024-09-140**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale à huis clos du conseil d'administration tenue le 12 juin 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

**3.1.1. Affaires découlant de la séance à huis clos**

La présidente-directrice générale adjointe présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Politique de retraitement des dispositifs médicaux réutilisables**  
La politique a été déposée sur l'intranet dans les jours qui ont suivi son adoption.
- **Politique - Gestion de l'assurance qualité en retraitement des dispositifs médicaux réutilisables critiques et semi-critiques**  
La politique a été déposée sur l'intranet dans les jours qui ont suivi son adoption.

**3.2. Séance publique régulière du 12 juin 2024****Résolution 2024-09-141**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance publique régulière du conseil d'administration tenue le 12 juin 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

### 3.2.1. Affaires découlant de la séance publique régulière

La présidente-directrice générale adjointe présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Politique Télésanté**

La politique a été déposée sur l'intranet à la suite de son adoption.

### 3.3. Séance spéciale du 17 juillet 2024

**Résolution 2024-09-142**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance spéciale du conseil d'administration tenue le 17 juillet 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

### 3.3.1. Affaires découlant de la séance spéciale

La présidente-directrice générale adjointe présente le suivi des décisions prises lors de cette séance :

- **Nomination – Directeur des services techniques, hôtellerie et logistique**

Monsieur Robert Pineault a été nommé au poste de directeur des services techniques, hôtellerie et logistique le 17 juillet dernier et a débuté ses fonctions le 26 août.

## 4. Tableau de suivi des questions du public

Le tableau de suivi des questions du public est disponible sur le site Web de l'établissement.

## 5. Rapport de la présidente du conseil d'administration

L'été est déjà derrière nous, avec ses chaleurs, ses intempéries, et ce, dans tous les sens du mot. Que l'on pense aux feux de forêt, la canicule, la qualité de l'air, la pénurie de personnel, la crise en santé, la main-d'œuvre indépendante (MOI), la visite ministérielle, l'équipe volante, les négociations, les nombreuses sorties médiatiques, la crise du caribou, et dernièrement l'émission « Infoman ». Heureusement, ce fut un été très ensoleillé! Vous comprendrez que je ne reviendrai pas sur tous ces événements. À mon avis, ils ont suffisamment fait la manchette.

Je veux simplement vous faire part de ma frustration lorsque le Ministère a modifié le contrat CAG, afin de reporter l'échéancier pour le recours à la MOI dans les grands centres, et aucune modification pour la Côte-Nord, malgré une demande de notre part soumise et répétée depuis de nombreux mois. Considérant que la solution à la pénurie de personnel, qui a un impact significatif sur l'accès aux soins de santé en Côte-Nord, passe, entre autres, par une modification à ce contrat, cela me questionne : les Nord-Côtiers et Nord-Côtières sont-ils moins importants pour le gouvernement du Québec que les grands centres? Sommes-nous des citoyens de second ordre? Je n'ai pas la réponse, malheureusement.

J'en profite pour souligner les sorties médiatiques des professionnels de la santé et des médecins durant cette période estivale, et surtout leur signifier notre appui. Nous allons continuer à travailler avec eux pour que tous les services auxquels nous avons droit comme citoyens, pour dispenser des soins de santé de qualité et leur accessibilité, soient disponibles pour l'ensemble de notre grand territoire.

De plus, je veux remercier grandement tout le personnel des ressources humaines, qui ont déployé des efforts constants depuis plusieurs mois afin de procéder à des embauches de toutes catégories pour pallier à la pénurie de main-d'œuvre. Ces embauches ont contribué à maintenir les services essentiels à notre population et éviter plusieurs bris de services, malgré le contexte.

Je ne peux passer sous silence l'apport de M<sup>me</sup> Asselin et M<sup>me</sup> Castilloux à travailler sans relâche avec l'ensemble des gestionnaires, pour trouver des solutions à cette crise. Nous leur réitérons notre entier appui et notre confiance. Merci mesdames.

À vous, chers administrateurs, merci de votre très grande disponibilité. Votre participation et contribution me permettent de mieux vous représenter et orienter les différents dossiers. À vous aussi un énorme merci.

## 1088

### 6. Rapport de la présidente-directrice générale

Point retiré, en l'absence de la présidente-directrice générale.

### 7. Correspondance et revue de presse

La correspondance et la revue de presse sont déposées pour information.

### 8. Période de questions du public (15 minutes)

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. Aucune question n'est posée.

### 9. Agenda de consentement

#### 9.1. Affaires médicales

##### 9.1.1. Démissions

#### Résolution 2024-09-143

**Attendu** la démission de D<sup>re</sup> Audrey Létourneau, chirurgienne générale et membre actif, par lettre reçue le 13 juin 2024 et confirmant la fin de sa pratique le 2 septembre 2024;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-69);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de D<sup>re</sup> Audrey Létourneau, chirurgienne générale, numéro de permis 02908, à compter du 2 septembre 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2024-09-144

**Attendu** la démission de D<sup>re</sup> Laurence Guertin, omnipraticienne et membre actif, par lettre reçue le 12 juin 2024 et confirmant la fin de sa pratique le 5 novembre 2024;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-71));

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de D<sup>re</sup> Laurence Guertin, omnipraticienne, numéro de permis 01926, à compter du 5 novembre 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

#### Résolution 2024-09-145

**Attendu** la démission de D<sup>re</sup> Marie-Pascale Messier-Harbec, omnipraticienne et membre actif, par lettre reçue le 5 juin 2024 et confirmant la fin de sa pratique le 31 août 2024;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-57);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de D<sup>re</sup> Marie-Pascale Messier-Harbec, omnipraticienne, numéro de permis 18240, à compter du 31 août 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2024-09-146**

**Attendu** la démission de D<sup>re</sup> Maude Savoie, omnipraticienne et membre actif, par lettre reçue le 26 juin 2024 et confirmant la fin de sa pratique le 27 août 2024;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-74);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de D<sup>re</sup> Maude Savoie, omnipraticienne, numéro de permis 05815, à compter du 27 août 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2024-09-147**

**Attendu** la démission de D<sup>re</sup> Nathalie St-Onge, omnipraticienne et membre actif, par lettre reçue le 17 juillet 2024 et confirmant la fin de sa pratique dans notre établissement;

**Attendu** que le délai de soixante jours n'est pas respecté (art. 254, LSSSS), mais qu'il n'y a pas d'impact sur les services puisque D<sup>re</sup> St-Onge avait fait les démarches auprès de son équipe, qui était au courant de la fin de ses activités en CHSLD et que l'organisation du travail avait été planifiée en conséquence;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-76);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de D<sup>re</sup> Nathalie St-Onge, omnipraticienne, numéro de permis 86377, à compter du 17 juillet 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2024-09-148**

**Attendu** la démission de D<sup>r</sup> Alexandre Gauvreau, obstétricien-gynécologue et membre actif, par lettre reçue le 17 juin 2024 et confirmant la fin de sa pratique le 3 janvier 2025;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-75);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de D<sup>r</sup> Alexandre Gauvreau, obstétricien-gynécologue, numéro de permis 01878, à compter du 3 janvier 2025.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2024-09-149**

**Attendu** la démission de D<sup>r</sup> Charles Fournier, omnipraticien et membre actif, par lettre reçue le 13 juin 2024 et confirmant la fin de sa pratique le 20 août 2024;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-70);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de D<sup>r</sup> Charles Fournier, omnipraticien, numéro de permis 00914, à compter du 20 août 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2024-09-150**

**Attendu** la démission de D<sup>r</sup> David Lee, omnipraticien et membre actif, par lettre reçue le 21 juin 2024 et confirmant la fin de sa pratique le 24 août 2024;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-73);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de D<sup>r</sup> David Lee, omnipraticien, numéro de permis 10148, à compter du 24 août 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2024-09-151**

**Attendu** la démission de D<sup>r</sup> Fraser Moore, neurologue et membre associé, par lettre reçue le 2 mai 2024 et confirmant la fin de sa pratique le 14 juin 2024;

**Attendu** que le délai de soixante jours n'est pas respecté (art. 254, LSSSS), mais qu'il n'y a pas d'impact puisqu'aucun déplacement du D<sup>r</sup> Moore n'était prévu au sein de notre établissement;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-42);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de D<sup>r</sup> Fraser Moore, neurologue, numéro de permis 03070, à compter du 14 juin 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

**Résolution 2024-09-152**

**Attendu** la démission de monsieur Alix Vaillancourt, pharmacien et membre actif, par lettre reçue le 14 juin 2024 et confirmant la fin de sa pratique le 13 août 2024;

**Attendu** que le délai de soixante jours est respecté (art. 254, LSSSS);

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-72);

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la démission de monsieur Alix Vaillancourt, pharmacien, numéro de permis 40213, à compter du 13 août 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

**9.1.2. Chefferie du service de l'urgence, hôpital Le Royer****Résolution 2024-09-153**

**Attendu** l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** les termes et propos de la politique portant sur la nomination des chefs de département clinique qui stipulent que la nomination d'un chef de département clinique est sous la responsabilité du conseil d'administration;

**Attendu** l'organigramme de la Direction des services professionnels et de l'enseignement universitaire du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord;

**Attendu** l'avis favorable des membres du service clinique de l'urgence lors de leur rencontre tenue le 27 août 2024;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-68);

Il est proposé et appuyé :

- **D'approuver** la nomination de D<sup>re</sup> Stéphanie Thibault, numéro de permis 15481, à titre de cheffe du service clinique de l'urgence de l'hôpital Le Royer à compter du 27 août 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

### 9.1.3. Règlement G1-252-023 du département de chirurgie du CISSS de la Côte-Nord – Mise à jour

**Résolution 2024-09-154**

**Attendu** l'article 216 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux;

**Attendu** l'acceptation du règlement propre au service de chirurgie générale de Baie-Comeau par l'assemblée des membres du service tenue en juin 2024;

**Attendu** que le service de chirurgie générale de Baie-Comeau relève du département régional de chirurgie et que ledit règlement deviendra une annexe du règlement régional du département de chirurgie;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-61);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à l'adoption de la mise à jour du règlement G1-251-023 du département régional de chirurgie du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord.

**Adopté à l'unanimité.**

### 9.1.4. Nomination – Direction du GMF-U de Manicouagan

**Résolution 2024-09-155**

**Attendu** la démission de Dr David Lee, directeur du groupe de médecine familiale universitaire (GMF-U) de Manicouagan, effective le 24 août 2024;

**Attendu qu'**un appel de candidatures a été fait par le CISSS de la Côte-Nord et que D<sup>re</sup> Valérie Therriault a démontré son intérêt à relever ce mandat;

**Attendu que** D<sup>re</sup> Therriault a complété le processus d'entrevue du CISSS de la Côte, lequel est fait en collaboration avec l'Université Laval;

**Attendu que** D<sup>re</sup> Therriault a obtenu l'appui du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (CMDP), de l'ensemble des médecins pratiquant au GMF-U de Manicouagan ainsi que du chef de médecine générale du secteur de Manicouagan;

**Attendu** la recommandation du comité exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens (résolution CMDP-2024-80);

Il est proposé et appuyé :

- **De procéder** à la nomination de D<sup>re</sup> Valérie Therriault en tant que directrice du GMF-U de Manicouagan à compter du 24 août 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

## 10. Dossiers en cours

Aucun dossier en cours n'est inscrit à l'ordre du jour.

## 11. Nouveaux dossiers

## 11.1. Politique établissant les fondements de la sécurisation culturelle en santé et services sociaux sur la Côte-Nord

Résolution 2024-09-156

**Attendu qu'**en 2017, le gouvernement du Québec publiait le *Plan d'action gouvernemental pour le développement social et culturel des Premières Nations et des Inuits*, dont l'axe 1 fait référence à l'amélioration des services et l'importance d'offrir des programmes et services plus efficaces et mieux adaptés aux réalités énoncées par les Premières Nations et les Inuits eux-mêmes;

**Attendu que** le rapport final de la Commission Vérité et Réconciliation publié en 2019 encourage les établissements du réseau de la santé et des services sociaux à mettre sur pied des services et programmes répondant aux principes de sécurisation culturelle développés à l'intention des peuples autochtones et en collaboration avec eux;

**Attendu que**, dans le manuel *Gouvernance, Leadership et Normes transversales*, Agrément Canada a inclus, depuis 2021, un critère en lien avec la prévention du racisme à l'endroit des Autochtones, obligeant les leaders d'intégrer cette vision dans la gouvernance même de leurs organisations;

**Attendu que** le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a publié en mars 2021 un document intitulé *La sécurisation culturelle en santé et services sociaux – Vers des soins et services culturellement sécurisants pour les Premières Nations et les Inuits*, rappelant l'importance de cheminer vers des soins et services culturellement sécurisants pour rétablir et soutenir l'équité envers les autochtones;

**Attendu que** la Stratégie intégrée santé et services sociaux 2022-2026 du CISSS Côte-Nord a dans l'objectif stratégique *Optimiser nos capacités en santé et services sociaux* la priorité *devenir un centre d'excellence en sécurisation culturelle*;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la Politique établissant les fondements de la sécurisation culturelle en santé et services sociaux sur la Côte-Nord telle que déposée.

**Adopté à l'unanimité.**

## 11.2. Reddition de comptes 2023-2024 du comité des usagers du CISSS de la Côte-Nord

Résolution 2024-09-157

**Attendu qu'**en vertu de la circulaire 2016-021, le comité des usagers doit faire une reddition de comptes complète avant le 31 mai de chaque année;

**Attendu que** le comité des usagers doit y faire état de ses activités, de ses dépenses et de celles des comités sous sa responsabilité;

**Attendu que** le comité des usagers doit y formuler une liste des enjeux prioritaires et ses recommandations pour l'amélioration de la qualité des services au sein de l'établissement;

**Attendu que** le conseil d'administration doit transmettre au ministère de la Santé et des Services sociaux, au plus tard le 30 septembre de chaque année, la reddition de comptes du comité des usagers ainsi que la description des suivis qu'il a accordé, ou qu'il entend donner aux recommandations formulées à son intention, par le comité des usagers;

Il est proposé et appuyé :

- **De prendre acte** de la reddition de comptes du comité des usagers ainsi que de la liste des enjeux et recommandations pour l'amélioration de la qualité permettant au conseil d'administration d'assurer le suivi auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux au plus tard le 30 septembre 2024.

**Adopté à l'unanimité.**

### 11.3. Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) – Rehaussement budgétaire

**Résolution 2024-09-158**

**Attendu** le budget récurrent de 294 800 \$ alloué par le MSSS au CISSS de la Côte-Nord pour le rehaussement du soutien à la mission globale des organismes communautaires dans le cadre du PSOC;

**Attendu que**, selon la Loi sur les services de santé et les services sociaux, il est de la responsabilité du CISSS de la Côte-Nord d'allouer les ressources financières aux organismes communautaires;

**Attendu** les balises ministérielles et régionales qui nous sont signifiées;

**Attendu** la démarche de concertation réalisée avec la TROC de la Côte-Nord;

**Attendu** l'indexation de 2,7 % des seuils planchers, taux déterminé par le MSSS pour l'année 2024-2025;

Il est proposé et appuyé :

- **D'accepter** la répartition du rehaussement 2024-2025 comme décrite au point 2.4 de l'annexe A;
- **D'accepter** qu'un total de 47 organismes reconnus au PSOC et financés à la mission globale bénéficient d'un rehaussement selon les critères d'éligibilité établis.

**Adopté à l'unanimité.**

### 11.4. Politique financière d'allocation des ressources

**Résolution 2024-09-159**

**Attendu** que le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord souhaite se doter d'une politique structurant le processus de budgétisation et des suivis financiers;

**Attendu** que ladite politique s'arrime avec la planification stratégique 2022-2026 du CISSS de la Côte-Nord;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter**, telle que présentée, la politique financière d'allocation des ressources.

**Adopté à l'unanimité.**

## 12. Rapports des comités

### 12.1. Comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique s'est réuni le 12 septembre 2024, sous la présidence de madame Johanne Beaudoin.

Voici les sujets abordés lors de la rencontre :

- Rapport sur les statistiques des mises sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental;
- Présentation de la politique portant sur les fondements de la sécurisation culturelle en santé et services sociaux de la Côte-Nord;
- Présentation des résultats des premières périodes de l'année financière 2024-2025 de l'entente de gestion et d'imputabilité (EGI).

### 12.2. Comité ressources humaines

Le comité ressources humaines s'est réuni le 10 septembre 2024. La présidente du comité, madame Solange Turgeon, fait part des sujets abordés lors de cette rencontre :

- Optimisation et planification de la main-d'œuvre :
  - État de situation – Grands dossiers
  - Tableau de bord MOI
  - État de situation – Équipe volante provinciale



- Acquisition de talents :
  - État de situation
  - Tableau de bord embauches/départs
- Conditions de travail :
  - Suivi des négociations/ententes
- Révision de la structure DRH

### 12.3. Comité de vigilance et de la qualité

Le comité de vigilance et de la qualité s'est réuni le 10 septembre 2024, sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Porlier. Les sujets abordés lors de cette rencontre sont les suivants :

- Régime d'examen des plaintes
  - 29 recommandations ont été reçues depuis la rencontre du 4 juin 2024, 25 recommandations ont été complétées et 88 dossiers sont en étude;
- Suivi du tableau de bord du commissariat aux plaintes et à la qualité des services;
- Structure du commissariat;
- Suivi du procès-verbal du 4 juin 2024 :
  - Suivi relatif aux irrégularités en pathologie
- Suivi des autres dossiers de qualité;
- Rapport des audits d'hygiène des mains pour avril, mai et juin 2024;
- Rapport des infections nosocomiales du CISSS de la Côte-Nord – Périodes 1 à 3 2024-2025.

### 12.4. Comités des usagers

L'entrée en vigueur du nouveau contrat en lien avec la main-d'œuvre indépendante en mai dernier aura fait couler beaucoup d'encre cet été. Les répercussions de ce contrat mur à mur, ce qui n'est pas souhaitable pour notre région, aura assurément inquiété nos usagers et impacté d'autres sur certains aspects tels que des transferts qu'on aurait pu éviter si la main-d'œuvre requise avait été disponible. Pourtant, les problèmes ont été identifiés et les solutions ont été soumises au ministre de la Santé.

Comme administrateur désigné par les comités des usagers, je me fais leur porte-parole et je souhaite ardemment que le ministre de la Santé, monsieur Christian Dubé, à qui nous reconnaissons son immense engagement et sa grande empathie envers nos usagers, considère à nouveau ces solutions, qui sont probablement les seules réalistes et pérennes, afin que nos usagers ne revivent plus cette situation.

Tout comme vous, Madame la Présidente, puisque ce n'est pas uniquement les usagers qui ont vécu les inconvénients de cette situation, mais également nos employés, je profite de l'occasion qui m'est donnée de les remercier sincèrement pour les efforts importants qu'ils ont dû faire cet été. Sans leur collaboration inestimable, les usagers auraient probablement vécu une situation plus incertaine.

### 12.5. Comité de vérification

#### 12.5.1. Rapport financier trimestriel au 30 juin 2024

#### Résolution 2024-09-160

**Attendu** les obligations devant être respectées par l'établissement, découlant de la Loi sur l'équilibre budgétaire du réseau public de la santé et des services sociaux (RLRQ, chapitre E-12.0001);

**Attendu** que, selon le Manuel de gestion financière publié par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), la définition d'équilibre budgétaire tient compte de tous les fonds, le cas échéant le fonds d'exploitation et le fonds d'immobilisations;

**Attendu** que l'article 284 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (RLRQ, chapitre S-4.2) oblige la présidente-directrice générale à présenter au conseil d'administration de l'établissement des prévisions budgétaires de dépenses et de revenus en équilibre;

**Attendu** la démarche conjointe avec Santé Québec pour un retour à l'équilibre budgétaire;

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** le rapport trimestriel de la période 3, se terminant le 30 juin 2024, du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord comme présenté, soit un rapport se traduisant par une prévision déficitaire de résultats combinés du fonds d'exploitation et du fonds d'immobilisations de 98 913 302 \$;
- **D'autoriser** la présidente-directrice générale à signer tous les documents afférents à l'exécution des présentes.

**Adopté à l'unanimité.**

## 12.6. Fondations du CISSS de la Côte-Nord

Monsieur Benoit Méthot fait état des nouveautés dans les diverses fondations du CISSS :

### Fondation du Centre de santé des Nord-Côtiers (Haute-Côte-Nord) :

- L'AGA et une réunion se sont tenues le 3 septembre dernier. Lors de cette dernière, il a été décidé de procéder à un tirage de moitié-moitié le 10 décembre prochain. Lors de la même journée, une réunion se tiendra et les préparatifs débiteront pour le souper de crabe en mai prochain.

### Fondation de la santé et des services sociaux de Manicouagan (Baie-Comeau) :

- Après 8 ans d'absence, le tournoi de golf « Les 9 trous de la santé Cargill » a célébré avec succès sa 25e édition. Une centaine de participants ont permis d'amasser 20 000 \$, qui seront dédiés à l'achat d'un instrument pour la chirurgie orthopédique.
- Moitié-moitié pour la santé : Tirage du 4 juillet a permis d'amasser 4 070 \$ (Geneviève Martel) et celui du 25 août 4 020 \$ (Jean-Sébastien Poirier). Surveillez le prochain à venir cet automne!
- 20e édition de la Randonnée Vélo Santé Alcoa : 104 cyclistes, sous la présidence d'honneur de la Ville de Baie-Comeau, ont permis d'amasser 205 415 \$, qui serviront à l'acquisition d'un respirateur pédiatrique de transport, d'une balançoire adaptée pour les fauteuils roulants pour le CHSLD Boisvert, d'un module de jeux pour les jeunes de l'unité Odyssee, et le projet bonus : une Hot Line niveau 1 pour le bloc opératoire.
- Randonnée santé populaire (tenue pendant la RVS) : En relevant leur défi sportif personnel à la marche, à la course ou à vélo, les participants ont amassé un peu plus de 3 000 \$. Merci Karyna Paredes et Dr Olivier Mailloux, deux de nos porte-parole. L'évènement sera de retour en 2025.
- Visite exploratoire de trois (3) Fondations de la Rive-Sud afin d'échanger sur les bonnes pratiques dans le domaine de la philanthropie, s'inspirer des méthodes gagnantes en sollicitations et en communication.
- La Fondation recrute : le poste de coordonnateur/trice évènements & communications est ouvert pour une entrée en poste rapide, poste permanent, 35 heures par semaine, horaire variable. Voir le site [fondationssmanicouagan.com](http://fondationssmanicouagan.com) pour plus de détail.

### Fondation régionale Hôpital Sept-Îles (Sept-Îles) :

- Tournoi de golf Martin Roy pour l'achat de son Paragolfer : Belle initiative citoyenne, en collaboration avec la communauté et la fondation. En plus de l'achat de l'équipement, 22 500 \$ ont été remis à la Fondation.
- La 34e édition de notre journée de golf a été un succès : 168 participants, 20 bénévoles et 61 200 \$ amassés.
- Le développement du projet de salle de jeu en pédiatrie se poursuit avec gestionnaire, ingénieure, entrepreneur et DSTHL. Début des travaux prévu en janvier 2025.
- Restructuration de la permanence de la fondation en cours. Un poste de coordonnateur est présentement ouvert pour venir supporter la direction générale.

### À venir :

- Préparation de la Loto Fondation qui en sera à sa 21e édition.
- 24 septembre, présence de l'équipe Opération enfants soleil en pédiatrie pour tournage et rencontre.
- Biscuits sourires des fêtes Tim Hortons : Nous ferons la campagne avec les franchisés de Sept-Îles et Port-Cartier en novembre pour la 2<sup>e</sup> édition.

**1096**

**Fondation du Centre de santé de la Minganie (Havre-Saint-Pierre)**

Les informations portant sur la Fondation du Centre de santé de la Minganie seront transmises lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

**Fondation du Docteur Camille-Marcoux (Basse-Côte-Nord) :**

Les informations portant sur la Fondation du Centre de santé de la Minganie seront transmises lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

**13. Affaires nouvelles**

Aucun point n'est ajouté aux affaires nouvelles.

**14. Période de questions du public (15 minutes)**

Des périodes de questions de quinze (15) minutes sont autorisées au début et à la fin de la séance. Aucune question n'est posée.

**15. Clôture de la séance**

**Résolution 2024-09-161**

Il est proposé et appuyé :

- **D'adopter** la fermeture de la séance publique régulière du conseil d'administration du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord du 18 septembre 2024 à 18 h 07.

**Adopté à l'unanimité.**



Ginette Côté  
Présidente



Nathalie Castilloux  
Secrétaire